Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 6

Artikel: Label "Cité de l'Énergie" pour Delemont, Montreux et Sion
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643892

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

LABEL «*CITÉ DE L'ÉNERGIE*» POUR DELÉMONT, MONTREUX ET SION

C'est à l'occasion de la Journée romande de l'énergie, le 15 octobre dernier à Sion, que les trois communes ont reçu le label «*Cité de l'énergie*». Cette distinction homologue une politique énergétique volontariste s'inscrivant dans la continuité.

Avec Neuchâtel (1994), Lausanne (1995), La Chaux-de-Fonds (1996) et Chézard-Saint-Martin (1998), les trois nouveaux lauréats portent à 7 le total des *Cités de l'énergie* en Romandie. Plusieurs communes sont actuellement en pleines démarches pour obtenir ce label si convoité: Fribourg, Morges, Crissier, Vevey, Sainte-Croix et Avenches. D'autres suivront encore, que nous souhaitons nombreuses.

Rappelons brièvement que les candidats doivent avoir réalisé ou entreprendre des actions efficaces dans au moins trois des domaines suivants: aménagement du territoire et constructions - réseaux d'énergie - eaux et eaux usées - transports et trafic - information et conseil - organisation interne. *L'énergie dans la cité* tient à la disposition de toutes les communes le «vade-mecum» nécessaire à ce parcours du combattant *.

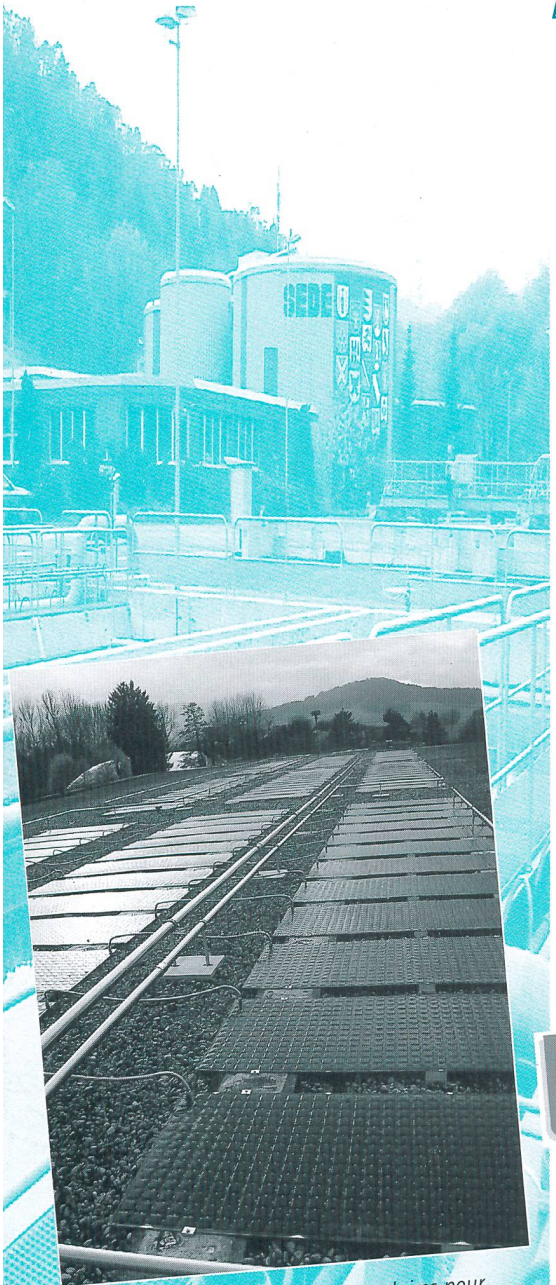

216 m² de panneaux solaires pour chauffer la piscine de Delémont

DELÉMONT (JU)

11'700 habitants

Au fil des ans, les installations de chauffage de la plupart de la trentaine d'immeubles que possède la commune ont été convertis au gaz naturel. L'objectif est de convertir l'ensemble des immeubles au gaz.

Parmi les réalisations modèles, citons le chauffage de la piscine par 108 panneaux solaires d'une surface totale de 216 m². Ou encore la construction récente d'une centrale de chauffage mixte bois-gaz, œuvre de la bourgeoisie, d'une puissance de 630 kW, qui alimente 110 nouveaux appartements. Autre initiative novatrice: un programme de façonnage de bois par des chômeurs sera mis sur pied en faveur de la population. Une telle action est en parfait accord avec les principes du développement durable puisqu'elle allie les aspects environnementaux et sociaux.

Delémont tient à encourager les économies d'énergie en collaboration avec les médias et les enseignants. En effet, il existe encore un gros potentiel d'économies d'énergie, notamment dans les bâtiments scolaires. Tout est donc fait pour sensibiliser les têtes blondes – qui, à leur tour, «éduquent» leurs parents (qui profitent par ailleurs des conseils prodigués dans «D'lem Info» qui paraît six fois par an).

Côté urbanisme, la construction d'une nouvelle artère routière, la route de déviation RDU, a été ouverte à la circulation. Elle permettra de restructurer deux zones importantes: la vieille ville et la place de la gare.

MONTREUX (VD)

21'200 habitants

La ville de Montreux compte 4750 bâtiments dont 200 appartiennent à la commune. Jusqu'ici, le suivi des bâtiments communaux s'est avéré payant, puisque – en gérant les installations de chauffage et en renouvelant au fur et à mesure celles devenues obsolètes –, les responsables des installations techniques ont réalisé des économies substantielles: en 10 ans, la consommation d'énergie des bâtiments communaux a diminué d'un tiers (recul de la consommation d'électricité seule: 44%)!

La commune a simplifié la procédure d'autorisation pour les installations solaires. Elle mise également sur la récupération d'énergie (piscine, STEP) et l'installation de

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

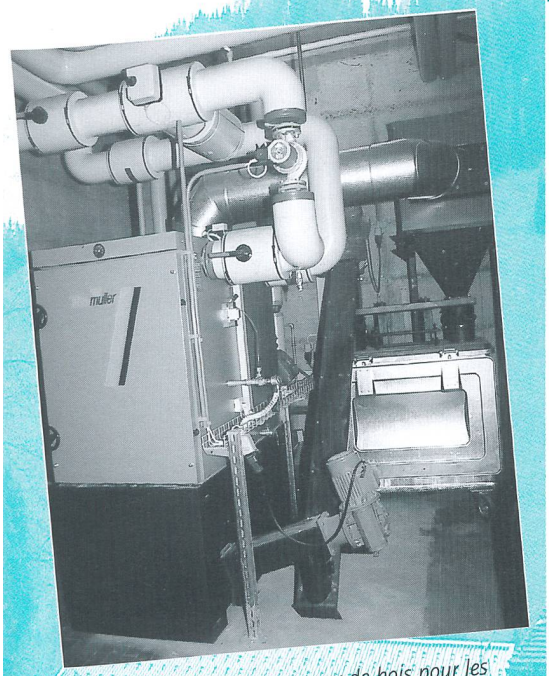

Chauffage aux copeaux de bois pour les bâtiments de la voirie de Montreux

nombreuses chaudières à gaz modulantes à condensation. Le réseau bois énergie se développe rapidement pour permettre d'exploiter au maximum les 1130 hectares de forêts communales. Une halle de 1000 m^3 a été construite aux Avants pour le déchiquetage et le stockage. Le complexe de la voirie est d'ores et déjà chauffé au bois.

La commune de Montreux a reçu une mention spéciale lors du Concours Urbistique 1996 pour la réorganisation de l'espace urbain. Partout où il a été possible de donner la priorité aux transports publics, cela a été fait.

Enfin, l'information et le conseil sont loin d'être négligés: le bureau Info Energie procède à des analyses énergétiques sommaires et prodigue des conseils gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

SION (VS)

25'800 habitants

La législature communale 97-00 est placée sous le signe de l'environnement et de l'assainissement urbain. Des très forts investissements sont déjà concrétisés, par exemple la mise à disposition d'une enveloppe de deux millions par an pour l'aide à la rénovation d'immeubles avec un taux de subventions de 10%. La mise à disposition de ce montant va se poursuivre jusqu'à la fin de la législature en cours, ce qui représentera une somme globale de 6 millions sur trois ans induisant pour près de 60 millions de travaux de rénovation si les montants alloués sont totalement consommés. L'expérience des deux premières années montre que les maîtres d'œuvre choisissent des matériaux performants, spécialement au niveau des vitrages et des isolations de toitures, contribuant ainsi notablement à l'amélioration des enveloppes de bâtiments. Ces rénovations sont également l'occasion de remplacer des systèmes de chauffage désuets par des systèmes récents, performants et bien dimensionnés.

La commission d'information de l'exécutif publie chaque mois un «communicaSION». Pour les sujets ayant une portée à plus long terme, on se sert de la revue «Contact».

* *L'énergie dans la cité*
c/o Bio-Eco Conseils
Le Château
1304 Cossonay-Ville
tél. (021) 861 00 96
fax (021) 862 13 25
e-mail: bio-eco@bluewin.ch

Autres sites d'information:
www.energiecite.ch
www.energie2000.ch
www.mobilitaet-e2000.ch
www.agenda21local.ch

Le rapport de politique énergétique de chacune de ces trois communes peut être commandé. Voir page 8.